

Charte de qualité – Formations Median Conseil

Median Conseil s'engage à :

- ❖ Choisir des formateurs experts reconnus dans leur domaine.
- ❖ Fournir des supports pédagogiques de qualité, disponibles le jour de la formation.
- ❖ Organiser les formations dans une ambiance sereine et bienveillante de manière à placer les stagiaires dans de bonnes conditions d'apprentissage.
- ❖ Adapter les programmes de formation en Intra/Inter aux besoins spécifiques des stagiaires, en interrogeant avant la formation, les stagiaires sur leurs attentes et leurs niveaux de connaissance. Toutes les fois que cela est possible, prévoir des exercices sur les besoins exprimés par les stagiaires (les aires thérapeutiques dans lesquelles ils travaillent).
- ❖ Mettre à jour les formations au moins une fois par an. En particulier les formations sur les bases de données médico-administratives afin de tenir compte des évolutions annuelles du PMSI, de l'EGB, du DCIR etc.
- ❖ Limiter le nombre de participants à une dizaine de personnes pour permettre un vrai dialogue et un échange entre l'intervenant et les stagiaires.
- ❖ En amont de la formation, assurer la qualité du contenu de la formation en :
 - Validant le plan de l'intervention plusieurs semaines avant la formation,
 - Relisant et discutant avec le formateur le contenu de la formation une semaine au moins avant la date de formation,
 - Faisant part aux formateurs des attentes des participants et de leur niveau de connaissance avant la formation,
- ❖ Si la formation est assurée par un formateur extérieur, s'efforcer toutes les fois où cela est possible d'assister à la formation pour optimiser son déroulement.
- ❖ Réaliser à chaque formation un questionnaire pour valider les connaissances avant/après la formation.
- ❖ En fin de session, réaliser une évaluation et prendre en compte les résultats de l'évaluation pour :
 - Elaborer le programme des nouvelles formations. Le formateur synthétise l'évaluation des participants et ses propres commentaires dans une note qui servira de base à la formation suivante,
 - Mesurer les compétences des intervenants,
 - Evaluer la satisfaction des participants sur le contenu, les supports pédagogiques, les conditions matérielles et d'organisation des sessions,
 - Proposer un questionnaire de connaissance avant/après la formation,
 - Fournir un feedback à l'entreprise qui a envoyé les stagiaires.
- ❖ Si le taux d'insatisfaction est supérieur ou égal à 25%, changer le contenu et/ou le formateur, selon les commentaires exprimés.